

ANNEXE « B »
MODALITÉS DE PAIEMENT PROPOSÉES

L'entrepreneur doit soumettre une facture pour les services rendus, en indiquant la date à laquelle les services sont rendus et le détail du travail effectué. Le paiement sera effectué 30 jours suivant la fin des travaux terminés à la satisfaction du Chef de la gestion des installations ou de son délégué au nom de la Couronne et sur réception d'une facture. Chaque pièce de machinerie indiquée au tableau doit comprendre les salaires, le temps et les frais de voyage, les allocations, la supervision, les bénéfices marginaux payables par l'employeur, les assurances, l'utilisation des outils, les gréments, etc., la marge bénéficiaire, les profits et tous autres paiements devant être effectués par l'entrepreneur.

La quantité estimée indiquée à la colonne quatre pour les exigences 1 à 8 ne sont que des estimées pour le service lorsque requis et ne signifie pas que toutes les quantités estimées seront utilisées ou qu'elles ne seront pas dépassées. (L'exigence 8 ne fera pas partie du processus d'évaluation.)

				Année initiale du contrat 1 ^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016		Année d'option 1 1 ^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2017		Année d'option 2 1 ^{er} novembre 2017 au 31 octobre 2018		Année d'option 3 1 ^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2019		Année d'option 4 1 ^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2020	
Point	Genre de Service	Unité de mesure	Quantité estimée	Prix à l'unité	Total	Prix à l'unité	Total	Prix à l'unité	Total	Prix à l'unité	Total	Prix à l'unité	Total
1	Camion tandem à benne basculante (benne de 15 verges cubes) (Point 3.2.2.7)	Heure	320	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2	Rétrocaveuse (Point 3.2.2.5)	Heure	60	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
3	Chargeuse (Point 3.2.2.4)	Heure	200	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
4	Buteur (Point 3.2.2.3)	Heure	75	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
5	Niveleuse avec charrue et lame (Point 3.2.2.6)	Heure	40	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
6	Excavatrice (Point 3.2.2.1)	Heure	80	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
7	Excavatrice (Point 3.2.2.2)	Heure	80	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Totaux				\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$

ANNEXE « B »
MODALITÉS DE PAIEMENT PROPOSÉES

POINT FACULTATIF :

				Année initiale du contrat 1 ^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016		Année d'option 1 1 ^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2017		Année d'option 2 1 ^{er} novembre 2017 au 31 octobre 2018		Année d'option 3 1 ^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2019		Année d'option 4 1 ^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2020	
Point	Genre de service	Unité de mesure	Quantité estimée	Prix à l'unité	Total	Prix à l'unité	Total	Prix à l'unité	Total	Prix à l'unité	Total	Prix à l'unité	Total
8	Chargeuse avec souffleuse à neige (Point 3.2.2.8)	Heure	20	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$

Le point 8 ne fera pas partie de l'évaluation et il est considéré comme un point facultatif qui pourrait faire partie du contrat.

Total 5 ans : _____\$

Nom du proposant : _____